



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5175

Grande réserve de Xingu (Brésil) - Attribution d'une subvention d'aide d'urgence à l'association Forêt Vierge

Direction des Relations Internationales

**Rapporteur** : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

**SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/5175 - GRANDE RESERVE DE XINGU (BRESIL) - ATTRIBUTION  
D'UNE SUBVENTION D'AIDE D'URGENCE A  
L'ASSOCIATION FORET VIERGE (DIRECTION DES  
RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La forêt amazonienne s'étend sur environ 6 millions de km<sup>2</sup> et 9 pays dont 60% au Brésil. Elle est l'une des principales sources d'oxygène de la planète car elle absorbe 2,2 milliards de tonnes de carbone chaque année. En dix ans, pour cause de déforestation massive qui a atteint son niveau le plus haut en 2019, elle s'est rétrécie de 500.000 km<sup>2</sup>, soit environ l'équivalent de la surface de la France.

La grande réserve de Xingu, d'une surface de 180.000 km<sup>2</sup> qui inclut le Parc National du Xingu, située dans les états du Mato Grosso et du Para au Brésil abrite 18 tribus indiennes pour une population totale de 12 000 habitants.

Cette réserve subit aujourd'hui une très forte pression de la part des entreprises minières, des entreprises agro-alimentaires, du braconnage et doit faire face à d'importants feux de forêt comme ceux de l'été 2019. La disparition de cet écosystème impacte directement l'habitat et donc la survie des tribus qui se retrouvent en situation d'urgence humanitaire.

Depuis quatre décennies, le cacique Raoni lutte au quotidien pour sauver la forêt amazonienne qui l'a vu naître. Il vient d'effectuer une campagne à travers l'Europe afin de lever des fonds pour réhabiliter en urgence le périmètre de sécurité de la réserve de 1 700 km.

L'association Forêt Vierge, créée en 1989, a pour objectif la protection des forêts primaires et des peuples qui y vivent, la sensibilisation d'un large public à la déforestation et à ses conséquences. Elle intervient notamment auprès des peuples de la grande réserve de Xingu afin de récolter des fonds.

Les fonds récoltés par l'association Forêt Vierge depuis mai 2019 vont permettre de mettre en œuvre une première série de mesures d'urgence pour la protection de la réserve, et donc la survie des tribus. L'utilisation de ces fonds sur le territoire du Xingu passera par l'Institut Raoni pour le bas Xingu et l'association Raitana pour le haut Xingu.

Cette première phase de mesures d'urgence évaluée à 414 927 € vise à remplacer ou remettre en place :

- 1 500 panneaux et bornes indiquant clairement les limites de la réserve ;
- une surveillance des limites grâce aux images satellites et postes de contrôles, équipés de drones afin d'empêcher les incursions illégales ;
- des formations d'équipes pour l'utilisation du matériel ;
- des coupe-feux, essentiels pour empêcher la propagation des incendies de plus en plus fréquents, comme ceux de l'été 2019, suite au dérèglement du régime des pluies, lui-même conséquence de la déforestation.

Une action de sensibilisation sera également prévue sur le territoire lyonnais.

L'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales prévoit que, dans le respect des engagements internationaux de la France, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire.

La Ville de Lyon entend contribuer à la mobilisation de solidarité internationale envers les peuples de la grande réserve de Xingu par l'attribution d'une subvention d'aide d'urgence de 50 000 € à l'association Forêt vierge.

Le versement de cette subvention interviendra en une fois, après signature de la convention.

Il est donc proposé au Conseil municipal l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € à l'association Forêt Vierge pour la mise en œuvre de son intervention.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1115-1 ;

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

### **DELIBERE**

- 1- Une aide d'urgence de 50 000 € est allouée à l'association Forêt Vierge (sise 14 rue de Castiglione 75001 Paris) dans le cadre du soutien à la protection de la grande réserve de Xingu au Brésil.
- 2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Forêt Vierge, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense en résultant sera imputée sur le budget de l'exercice 2019 de la Direction des Relations Internationales (code service 11350), programme LOCAUXRI, opération ACTEURS, ligne de crédit 56164, nature 6574 fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE